



Rivière-du-Loup s'entend avec ses cols bleus

Rivière-du-Loup, le 22 septembre 2025 – La Ville de Rivière-du-Loup annonce avoir conclu une entente avec la Division cols bleus du Syndicat des employés municipaux de Rivière-du-Loup, afin de renouveler la convention collective de ces salariés, laquelle était arrivée à échéance en décembre dernier.

Le conseil municipal a autorisé ce lundi la signature du protocole d'entente qui doit être paraphé par l'ensemble des parties concernées dans les prochains jours. D'une durée de 7 ans, soit du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2031, cette nouvelle entente prévoit notamment des augmentations salariales d'en moyenne 3,57 % par année, incluant un rattrapage salarial pour contrer la hausse substantielle du coût de la vie dans les dernières années, alors que l'inflation plafonnait mais que les hausses de salaire demeuraient à un niveau relativement bas. En définitive, la convention collective renouvelée est en accord avec les impératifs financiers de la Ville. Elle souligne et reconnaît l'expérience acquise de ses employés cols bleus et contribue à maintenir leur pouvoir d'achat dans le milieu loupériovis.

L'entente prévoit notamment l'ajout de postes de journaliers saisonniers hivernaux afin de renforcer les services durant la saison froide. Elle introduit également une définition plus claire de l'affectation journalière, ainsi que des précisions visant à améliorer la compréhension globale de l'entente.

Le maire Mario Bastille s'est montré satisfait de la façon dont les négociations ont été menées de part et d'autre. « Ayant moi-même participé à des négociations de cet ordre dans ma carrière, je sais que c'est un exercice complexe mais nécessaire. On en sort tous gagnants au bout et ça nous permet de travailler tous ensemble dans le respect et la confiance. » Il a d'ailleurs tenu à rappeler l'importance du travail effectué au quotidien par les employés cols bleus qui, dit-il, « se lèvent tous les matins pour rendre service aux citoyens avec loyauté et fierté, beau temps, mauvais temps ».

– 30 –

Source : Pascal Tremblay, directeur
Service des communications, 418 867-6714